LE GAZOUILLEUR

Bulletin d'information municipale • volume 09, numéro 03 • juin 2023

Une municipalité de superhéros
page 3

Le nouveau parc du Canal
page 3

Tout sur le Grand Bazar
page 8

L'événement de l'été : LA FÊTE FAMILIALE

5 AOÛT - Parc-École Omer-Séguin (détails en page 5)

Lendemain de veille

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

DISTRICT 1

François Leduc

DISTRICT 2

Jean-François Poirier

DISTRICT 3

Julie Baillargeon

DISTRICT 4

Christian Brault

DISTRICT 5

Mélanie Genesse

DISTRICT 6

Paul Lavallière

Conception et impression:
Les Publications Municipales – 1 877-553-1955

MOT DU MAIRE

L'été est enfin arrivé et avec lui, la promesse du beau temps, des moments de détente et des souvenirs a créé. C'est un moment privilégié pour nous tous de profiter de la beauté de notre municipalité, d'explorer ses coins cachés et de se réunir en famille et entre amis. Je vous invite d'ailleurs à aller découvrir le nouveau et magnifique parc du Canal situé à l'entrée du quartier du Canal.

Bravo à tous les superhéros de Saint-Louis-de-Gonzague pour votre superbe participation lors de notre défi sportif ! Votre énergie et votre détermination ont rendu cet événement extraordinaire. Un grand merci également aux bénévoles qui ont organisé le défi avec nous. Vous êtes de véritables héros à nos yeux !

J'ai très hâte de vous rencontrer lors de la fête familiale du 5 août, un événement qui est devenu une tradition pour notre municipalité. C'est un moment incontournable pour discuter avec vos voisins, profiter des belles activités et du spectacle offert par la municipalité.

De plus, nous sommes fiers de vous avoir dévoilé, lors de la soirée de reconnaissance des bénévoles du 26 mai dernier, la mise à jour de la politique familiale et des aînés. Cette nouvelle politique est le résultat de nos efforts continus pour rendre notre communauté plus inclusive et accueillante pour tous. Je vous invite à aller la consulter dans son intégralité sur notre site internet.

Je vous souhaite un été plein de joie, de plaisirs et de belles découvertes. Profitez de chaque moment et faites de cette saison un moment inoubliable.

Merci pour votre engagement envers notre communauté et pour faire de Saint-Louis-de-Gonzague un endroit merveilleux où vivre.

Yves Daoust
Maire de Saint-Louis-de-Gonzague

AVIS PUBLIC

Appel d'offres public no 2023-03-PRSL

La Municipalité de la Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague demande des soumissions de Services professionnels en architecture et en ingénierie pour la préparation de plans et devis aux fins d'aménagement du parc de la Rivière-Saint-Louis.

Le devis est disponible par l'intermédiaire du Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) approuvé par le gouvernement du Québec pour l'application de la Loi sur les contrats des organismes publics (RLRQ, c. C-65.1) sur le site Internet www.seao.ca.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague, au plus tard à 11 h, le 6 juillet 2023.

Le soumissionnaire devra placer dans une enveloppe opaque cachetée un (1) exemplaire original papier et trois (3) copies de sa soumission sur laquelle seront clairement indiqués le nom du soumissionnaire et la désignation du projet. Les soumissions ainsi reçues seront ouvertes ce même jour à 11 h 01, dans la salle de conférence de l'hôtel de ville situé au 4e étage du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

La durée de validité des soumissions devra être d'au moins cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

La Municipalité de la Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague se réserve le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 14e jour du mois de juin 2023.

La Directrice générale et greffière-trésorière,
Dany Michaud

MUNICIPALITÉ SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

HÔTEL DE VILLE DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE
140, rue Principale, Saint-Louis-de-Gonzague (Québec) J0S 1T0
450 371-0523
www.sldg.ca

LANCEMENT DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Découvrez la nouvelle politique familiale et des aînés de Saint-Louis-de-Gonzague ! Un document stimulant, rempli d'actions et d'engagements solides pour améliorer votre qualité de vie. Notre détermination envers votre bien-être est notre priorité. Rendez-vous sur notre site internet www.sldg.ca pour consulter le document complet. Ensemble, créons un avenir radieux pour tous les résidents de Saint-Louis-de-Gonzague !

PARC DU CANAL

Le parc du Canal, notre tout nouveau parc municipal, est enfin ouvert ! Avec ses multiples modules de jeux, ses balançoires, sa butte de glissade et son magnifique jardin de papillons, il promet des heures de plaisir pour toute la famille. Cet espace accueillant et dynamique offre un environnement sûr et convivial, où les enfants peuvent s'amuser et se dépenser. Les parents pourront se détendre tout en gardant un œil sur leurs petits. Le parc du Canal est l'endroit idéal pour créer des souvenirs inoubliables en plein air. Vous allez voir qu'après une journée à ce nouveau parc, ça va bien dormir !

SALLES À LOUER : L'ÉGLISE ET ÉVELINE-MELOCHE

Découvrez nos deux magnifiques salles disponibles à la location ! La salle Éveline-Meloche et l'église municipale vous offrent des espaces exceptionnels pour tous vos événements. Que ce soit pour des mariages, des réunions ou des réunions pour planifier votre mariage nos salles sont parfaitement équipées et adaptées à vos besoins. Les citoyens bénéficient d'un tarif préférentiel pour la location de nos salles. Pour plus d'informations, veuillez contacter la réception de l'hôtel de ville.

OPÉRATION: RÉDUCTION DE LA VITESSE DANS LES RUES

La municipalité a diminué les limites de vitesse et mis en place de nouveaux aménagements pour réduire la vitesse dans nos rues ! Des bollards, des bacs à fleurs et des intersections surmontées garantissent la sécurité de tous les citoyens. Ces mesures visent à créer un environnement plus sûr et agréable pour notre communauté. Ensemble, faisons de la sécurité routière notre priorité.

DÉFI SPORTIF – LES SUPERHÉROS DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE!

Le défi sportif des superhéros qui s'est tenu à la Halte des villages du parc régional le 10 juin dernier a été un véritable triomphe! Grâce à l'implication remarquable des bénévoles et des organisateurs, cette activité a connu un franc succès. Nous remercions chaleureusement tous les superhéros qui ont participé à ce grand défi sportif ! Rendez-vous l'an prochain, le samedi 15 juin, pour une nouvelle édition !

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture d'été
Du 23 juin au 5 septembre
Mardi 18 h à 20 h 30
Jeudi 18 h à 20 h 30
(fermée le mardi midi et le samedi)

Ressources et livres numériques :
www.mabibliotheque.ca/gonzague
bibliotheque@sldg.ca

7 SPORTS – MULTISPORT

Faites bouger vos enfants cet été et faites-leur découvrir 7 Sports !

Soccer, rugby, cricket, frisbee, athlétisme, golf, handball et la crosse sont au menu !

Les jeudis du 29 juin au 17 août aux terrains de soccer de l'école Omer-Séguin.

17 h 30 - 2-4 ans
18 h 15 - 4-6 ans
19 h 15 - 7-12 ans
135$ + taxes résidents ou 145$ + taxes non résidents

Inscriptions: www.7sports.info

PARC RÉGIONAL DES ÎLES-DE-SAINT-TIMOTHÉE ET COMPLEXE AQUATIQUE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

La Municipalité offre à nouveau cette année un accès à moitié prix du tarif d'admission aux amateurs de baignade pour le parc régional des Îles-de-Saint-Timothée et le complexe aquatique de Salaberry-de-Valleyfield.

NOUVEAUTÉ : pour la plage exclusivement, vous devez vous procurer vos billets en ligne avant de vous y présenter à l'adresse www.ville.valleyfield.qc.ca/plage

Vous devrez ensuite présenter une preuve de résidence à l'entrée du Parc régional ou du Complexe aquatique.

Pour plus d'information concernant la piscine, consultez le site www.ville.valleyfield.qc.ca/piscine

Bon été et bonne baignade !

AVIS DE RECHERCHE

Dans l'objectif d'augmenter notre offre de services à la population cet automne, nous sommes actuellement à la recherche de nouveaux professeurs prêts à offrir des cours captivants dans notre municipalité. Chaque professeur gère de façon autonome ses cours (inscriptions, paiement, etc.) et peut évidemment compter sur l'appui de la municipalité pour en faire la promotion et avoir accès à des locaux. Si vous êtes passionnés et souhaitez partager vos connaissances avec enthousiasme, nous serions ravis de vous accueillir dans notre programmation ! Contactez-nous à l'adresse loisirs@sldg.ca !

GROUPE DE MARCHE

Vous aimeriez marcher en groupe dans le village de Saint-Louis ?

L'horaire, les distances et la vitesse de marche sont ajustés en fonction des participants présents lors de chacune des marches.

Pour participer et en connaître davantage, contactez Alain Ouellette, bénévole et responsable du groupe, au 450-369-2987.

Il n'y a rien de mieux pour la santé que de marcher en bonne compagnie !

COURS DE BASKETBALL ET DE BOOTCAMP

(minimum de 6 inscriptions pour démarrer les groupes)

Basketball

Session de 6 cours
Lundi 18 h 15 à 19 h 15 (7 à 12 ans)
Du 10 juillet au 14 août
Lieu : gymnase de l'école Omer-Séguin
Coût : 150 $ résident et 160 $ non résident
Inscription: befitandgetsaved@gmail.com / 514 621-5738
Site web: www.bfgs.ca
Facebook/Instagram: BeFitAndGetSaved

Bootcamp

Session de 6 cours
Lundi à compter de 19 h 15
Du 10 juillet au 14 août
Lieu : extérieur parc-école Omer-Séguin
Coût : 180 $ résident et 190 $ non résident (20$ à la carte)
Inscription: befitandgetsaved@gmail.com / 514 621-5738
Site web: www.bfgs.ca
Facebook/Instagram: BeFitAndGetSaved

JEUX D'EAU

Enfin, la chaleur est là ! Rejoignez-nous pour vous rafraîchir sous les éclaboussures d'eau ! Pour le bonheur des enfants et des adultes, les jeux d'eau du parc-école Omer-Séguin sont disponibles de 16h à 21h jusqu'au 23 juin, et de 8h à 21h tout au long de l'été. C'est clair comme de l'eau de roche que jeunes et moins jeunes pourront s'amuser comme des poissons dans l'eau.

RAMPES DE MISE À L'EAU

Il est possible pour les plaisanciers d'utiliser les dix (10) rampes de mise à l'eau situées dans toute la région de la MRC de Beauharnois-Salaberry en se procurant une vignette spécifique.

Les tarifs sont les suivants :

- Un laissez-passer journalier coûte 40 $.
- Une vignette saisonnière est disponible au prix de 40 $ par embarcation pour les résidents de la MRC, et de 300 $ par embarcation pour les non-résidents de la MRC.

Veuillez prendre note qu'il y aura des travaux de réfection aux rampes de mise à l'eau de la Halte des villages de Saint-Louis-de-Gonzague et à la Halte des plaisanciers de Saint-Stanislas-de-Kostka de la mi-août à la fin novembre.

Pour obtenir de plus amples informations et connaître les points de vente de la vignette, veuillez consulter la section dédiée au Parc régional sur le site Internet de la MRC à l'adresse suivante : mrcbhs.ca

FÊTE FAMILIALE 2023 – 14e ÉDITION

Spectacle avec Lendemain de veille !!

Soyez de la 14e édition de la Fête familiale le samedi 5 août prochain !

L'horaire complet de la journée et des activités vous sera envoyé par courrier dans les prochaines semaines !

LA MRC ET VALSPEC PRÉSENTENT

«CULTURE EN PLEIN AIR»

Une programmation culturelle régionale offerte cet été dans les municipalités rurales.

SPECTACLE DE CIRQUE « BRANCHÉ » PAR CIRQUE BARCODE (60 MINUTES)

Samedi 12 août à 16h au parc du Bosquet

Branché est un spectacle de cirque tout public, joué en extérieur, alliant portés acrobatiques de groupe et danse autour et dans les arbres.

Chaque représentation du spectacle est unique dans le sens qu'il utilise les paysages comme décor naturel.

La représentation sera suivie d'une rencontre de 15 minutes avec les artistes.

THÉÂTRE INTERACTIF « ENSEMBLE » DU THÉÂTRE DUBUNKER (90 MINUTES)

Vendredi 11 août à 19h à l'église

Ensemble est une expérience qui permet de revenir collectivement avec humour sur la pandémie et ses drames, mais surtout sur la solidarité et la bienveillance qui sont plus d'actualité que jamais. Alliant humour et profondeur, Ensemble agit comme un baume, comme une thérapie collective, une expiation commune de cette année terrible. On rit souvent, on est ému, mais on se rend compte surtout que bien qu'isolé chez soi, on n'était pas seul.

EXPOSITION ARTISTIQUE EXTÉRIEURE - CONTAMINATION CULTURELLE

Contamination culturelle consiste en une exposition artistique extérieure itinérante qui se déploiera en trois circuits, dont deux sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges et un sur le territoire de Beauharnois-Salaberry, et qui regroupe 30 artistes de la région.

L'exposition prendra place au parc du Bosquet derrière l'église du 16 juillet au 13 août prochain !

Bienvenue à tous !

POUR UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

Paroisse Saint-Viateur
Communauté Saint-Louis-de-Gonzague
140, rue Principale C.P. 357
450-373-2110
egliseslg@sdlg.ca

Horaire du bureau : Mardi 13 h à 16 h
Jeudi 9 h à 12 h et 13 h à 15 h

Campagne annuelle de financement 2023

En mai dernier, vous avez reçu par la poste une enveloppe pour la campagne annuelle de financement qui est notre principale source de revenus.

Encore cette année, on fait appel à votre générosité afin de pouvoir maintenir les services religieux offerts par notre Église.

Cimetière

Les familles sont responsables de leur ouvrage funéraire (vérification de l'état de la fondation et pierre tombale). Il est important de mettre votre pierre tombale de niveau, n'attendez pas qu'elle soit tombée.

Il est important de payer votre entretien de terrain annuellement ou aux cinq ans. Communiquez avec la secrétaire pour connaître votre solde dû s'il y a lieu.

Société d'histoire
SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

175e anniversaire de la paroisse St-Viateur, Communauté Saint-Louis-de-Gonzague

Pour célébrer ce moment mémorable, la Société d'histoire de Saint-Louis-de-Gonzague lance un projet intitulé: **« Connaissance et reconnaissance »**.

Le projet consiste à produire un document virtuel (livre numérique) soulignant le 175e anniversaire de la paroisse et dont le contenu sera composé des récits des personnes ou groupe de personnes ayant un lien social, affectif ou résidentiel avec notre milieu de vie.

Cette initiative est gratuite et inclusive afin de faire place à tous les citoyennes et citoyens de la municipalité:

- présents ou du passé,
- aux anonymes comme aux célébrités,
- aux aînés centenaires comme aux jeunes,
- aux nouveaux arrivants,
- aux écoliers.

C'est une belle occasion de laisser des traces pour ceux qui viendront après nous.

On attend avec impatience vos textes numériques et photos ou autres documents pertinents qui relatent votre vie et vos liens avec Saint-Louis-de-Gonzague.

Vous pouvez soumettre vos textes à Rolland Lemieux, 450-373-4946, lemieuxrolland@gmail.com

Si vous désirez participer à ce projet à titre de bénévole, on sera très content de vous accueillir dans l'équipe. N'hésitez pas à nous contacter !

COMITÉ ENTRAIDE
Saint-Louis-de-Gonzague

Le Grand Bazar

En prévision du Grand Bazar du 8 et 9 juillet prochain, vous pouvez nous faire don de vélos, poussettes et gros modules de jeux du 3 au 7 juillet en contactant Gilles Brault au 450-601-2637.

Vous souhaitez être bénévole au Grand Bazar? Contactez-nous au 450-371-8557.

Le P'tit Bazar

Grâce aux ventes du P'tit Bazar, 17 enfants ont bénéficié gratuitement de la formation « Je me garde seul ». De plus, une contribution de 1 000 $ a été faite à l'école Omer-Séguin pour financer une partie de la fête de fin d'année, et un don de 100 $ a été fait pour soutenir la fête des finissants de 6e année.

Le P'tit Bazar sera fermé pendant l'été. Nous serons de retour le samedi 9 septembre 2023 de 9 h à 12 h. Bon été à tous!

ÉCOCENTRE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

L'horaire de l'écocentre de Salaberry-de-Valleyfield du 1er avril au 30 novembre :

OUVERT : 8 h 30 à 17 h 30 du mercredi au dimanche
FERMÉ : lundi et mardi

Ce service est offert gratuitement aux citoyens de Saint-Louis-de-Gonzague sur présentation d'une preuve de citoyenneté. Consultez le site Internet de l'écocentre pour connaître les matières acceptées et pour toute question.

Écocentre Salaberry-de-Valleyfield
2575, boul. Mgr-Langlois, Salaberry-de-Valleyfield
Tél. : 450 370-4820
Courriel : ecocentre@ville.valleyfield.qc.ca
Site Internet : www.ville.valleyfield.qc.ca/ecocentre

ENVIRONNEMENT

COLLECTES DE SURPLUS DE CARTON ET DES ENCOMBRANTS

Il y aura une collecte spéciale des rebuts volumineux (encombrants) le mercredi 5 juillet prochain. Vous devez mettre en bordure de rue, la veille de la collecte ou avant 7 h le matin, tous vos rebuts volumineux (réfrigérateur, matelas, cuisinière, sofa, bain, réservoir, etc.). À noter que seuls les gros rebuts seront ramassés (pas de sacs, pas de poubelles…).

Si vous pensez acheter de nouveaux articles ménagers (meubles ou électroménagers), n'oubliez pas que la plupart des détaillants peuvent vous départir gratuitement de vos anciens articles au moment de la livraison. Petit conseil, prenez l'entente lors de l'achat.

Il y aura également une collecte des surplus de carton le mardi 4 juillet. À noter que seuls les surplus de carton disposés à côté de votre bac de recyclage seront ramassés. Vous devez les regrouper dans une boîte ou les mettre à plat, dans un format maximal accepté de 1 m³ (3 pi³).

Ce service est offert par la MRC de Beauharnois-Salaberry. Pour plus d'information, visitez le www.mrc-beauharnois-salaberry.com ou contactez la personne responsable au 450 225-5055.

Vous avez toujours la possibilité de vous départir gratuitement de vos rebuts volumineux et de vos surplus de carton en les transportant à l'Écocentre de Salaberry-de-Valleyfield. Pour connaître les détails et les heures d'ouverture, consultez le www.ville.valleyfield.qc.ca.

Les informations ci-dessous proviennent du bulletin Le Möbius produit annuellement par la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Réduction à la source

Le meilleur déchet demeure celui qu'on ne produit pas et l'on peut conclure que les citoyens de la MRC appliquent bien le principe. En effet, les quantités de matières enfouies (bac de déchets) continuent de descendre, tant dans les résidences que les commerces, industries et institutions, alors que nous nous approchons de la cible de 200 kg par habitant, prévue au Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2029.

Continuer les efforts dans la bonne direction

En 2022, les collectes du bac bleu et du bac brun ont permis de détourner de l'enfouissement respectivement 7445 et 7619 tonnes de matière, c'est l'équivalent de deux fois la charpente de la tour Eiffel. La MRC souligne d'ailleurs la bonne performance de la collecte des matières organiques, avec un taux de récupération de 68 %, dépassant l'objectif initialement établi à 60 %, et ce, grâce à la participation de tous.

Félicitations à tous pour vos efforts !

URBANISME

ENTRETIEN DES FOSSÉS ET DES COURS D'EAU

Il est de la responsabilité de tout propriétaire ou occupant d'un terrain de faire l'entretien des fossés situés en bordure de la rue.

Il en est de même pour les obstructions dans les cours d'eau qui pourraient border les terrains riverains. Il est important de procéder à une inspection régulière des berges afin d'éviter toutes obstructions.

RAPPEL DES NORMES DE SÉCURITÉ AUTOUR D'UNE PISCINE RÉSIDENTIELLE

Il suffit d'une inattention de quelques secondes pour qu'un enfant puisse accéder à une piscine sans que personne ne s'en rende compte. Depuis 2010, le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles est entré en vigueur au Québec. Il cible, particulièrement, à sécuriser les accès aux enfants de 0 à 5 ans. Pour éviter un incident malheureux, il faut, pour toute piscine démontable ou permanente :

- obtenir un permis de la Municipalité pour aménager la piscine;
- prévoir des mesures temporaires pour contrôler l'accès de la piscine lors de travaux;
- sauf dans le cas où une portière de sécurité est installée sur l'échelle donnant accès à la piscine, toute piscine doit être entourée d'une enceinte (clôture) de manière à en protéger l'accès. Cette enceinte doit :
  a) empêcher le passage d'un objet sphérique de dix (10) centimètres de diamètre;
  b) être d'une hauteur d'au moins 1,2 mètre (4 pieds /48 pouces);
  c) être dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant en faciliter l'escalade;
  d) être fixe (sauf pour une porte) et rigide;
- toute portière aménagée dans l'enceinte doit se fermer et se verrouiller automatiquement.

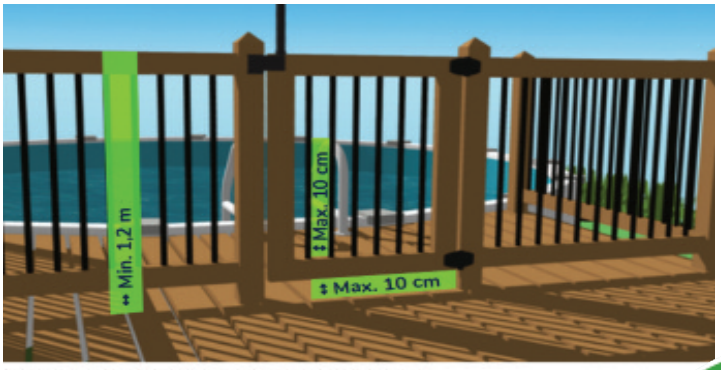

Dimensions exigées pour une enceinte.

CALENDRIER

23 juin
Fête nationale du Québec
Hôtel de ville fermé

30 juin
Fête du Canada
Hôtel de ville fermé

4 juillet
Collecte des surplus de carton

5 juillet
Collecte des encombrants

8-9 juillet
Grand bazar
Parc du Bosquet

16 juillet au 13 août
Exposition
Contamination culturelle
Parc du Bosquet

20 juillet
Séance du Conseil
Salle du conseil
3e étage– 19 h 30

5 août
Fête familiale
Spectacle et animations

10 août
Séance du Conseil
Salle du conseil 3e étage – 19 h 30

11 août
Théâtre interactif:
Ensemble
Église

12 août
Spectacle de cirque
Parc du Bosquet

15 août
Vive les chats (miaou)